

# Accompagnant Éducatif Petite Enfance – Certificat d’Aptitude Professionnelle (CAP AEPE)

Avec 800 000 naissances par an, les besoins en personnes qualifiées sont importants dans les structures liées à la petite enfance. Avec un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, vous pouvez :

- **travailler en structures collectives** (crèches, garderies, écoles maternelles...) ;
- **travailler à domicile en tant qu’assistant(e) maternel(le)**, après avoir obtenu l’agrément du conseil départemental.

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut aussi constituer une **première étape pour préparer d’autres diplôme ou concours** : ATSEM, Auxiliaire de puériculture, Aide-soignant(e)...

La formation permet à celles et ceux qui ont une passion pour la petite enfance d’en faire un métier en acquérant les bases d’une pratique professionnelle.

Le but des cours dispensés est d’apporter une bonne connaissance des besoins de l’enfant, de son processus de développement physique et psychologique, des activités adaptées en fonction des âges, des maladies infantiles, des gestes de premiers secours, de l’hygiène et de la sécurité, de l’alimentation des nourrissons et jeunes enfants...

## Objectifs

À l’issue de la formation l’apprenant devra être en capacité :

- d’accompagner le développement du jeune enfant ;
- d’exercer son activité en milieu collectif ;
- d’exercer son activité en milieu individuel.

## Public concerné et pré-requis

### Public :

Demandeurs d’emploi ou salariés, inscrits dans une démarche visant une validation professionnelle dans le secteur de l’accompagnement à la petite enfance.

### Prérequis :

Le candidat réunit ces cinq conditions :

- être âgé de 18 ans pour passer l’examen du CAP ;

- avoir un niveau équivalent ou supérieur à un niveau 3 ;
- avoir déposé son dossier d'inscription complet ;
- être déclaré admis à l'issue des épreuves de sélection / Positionnement ;
- disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

## Programme

### Programme dispensé :

- UP1 – Accompagner le développement du jeune enfant
- UP 2 – Exercer son activité en accueil collectif
- UP3 – Exercer son activité en accueil individuel
- PSE
- Réalisation d'un Chef d'œuvre pour les apprentis
- Périodes en entreprises
- Accompagnement individualisé

## Notre démarche

- Des cours en blended-learning via une plateforme e-learning
- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelles en appartement pédagogique
- Un accompagnement et un suivi individualisés

### En savoir plus

#### **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :**

#### **Secteur d'activité et type d'emploi :**

#### **Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :**

- agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- agent d'accompagnement à l'éducation des enfants
- assistant éducatif petite enfance

#### **Etablissement ou services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans :**

- auxiliaire petite enfance
- agent social
- agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- assistant éducatif petite enfance

## Domicile :

- garde d'enfant à domicile
- assistant maternel
- employé à domicile
- employé familial auprès d'enfant

☒ Il est possible de valider un ou des blocs de compétences. Nous consulter.

☒ Il existe des équivalences et passerelles avec d'autres certifications.

☒ Après obtention du CAP AEPE, vous pouvez envisager un parcours de formation complémentaire, par exemple :

- Auxiliaire de puériculture
- Educateur de jeunes enfants

☒ Taux d'insertion en emploi : à retrouver sur [INSERJEUNES](#)

## **Certification**

- Code RNCP : 38565
- Libellé : CAP Accompagnant éducatif petite enfance
- Certificateur : ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- Date d'enregistrement de la certification : 22/01/2024

## **Evaluation**

### **Modalités d'examen :**

- **Le diplôme est validé par le Rectorat de Poitiers.**
- Le diplôme est obtenu grâce à la validation des épreuves professionnelles et d'enseignement général (épreuves écrites et orales).
- Le diplôme est attribué sur la base de la moyenne des 3 épreuves professionnelles.
- Les durées en centre et en entreprise doivent être respectées.

## Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

### En 2025 :

- 17 candidats présentés l'examen
- 94 % de réussite
- 6 % de validation partielle (1 candidat)
- Taux de satisfaction générale : 100,00 %

### Concernant les apprentis : 1 apprenant en apprentissage CAP AEPE

- 100 % de réussite à l'examen final
- 0 % d'abandon
- 0 % de rupture de contrat d'apprentissage
- 100% des apprentis sont en emploi
- 0 % de poursuite d'étude

## FORMATION INITIALE

---

**Durée :** Formation en alternance sur 7 mois avec : formation en centre théorique et technique (jusqu'à 336h) + stage pratique en structure (14 semaines)

**Tarif :** Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 3468,80 €

### niort

**Date(s) :**

Du 7 octobre 2026 au 12 mai 2027

### perigny

**Date(s) :**

Du 5 octobre 2026 au 14 mai 2027

Demande de contact

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 21 mai 2026 à 17h17

---

IFP ATLANTIQUE

Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY

05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr